

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:51245-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire
2016/S 032-051245**

Avis de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
Hôtel de Roquelaure — 246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
FRANCE

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
Point(s) de contact: Commission de régulation de l'énergie
75379 Paris Cedex 08
FRANCE

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
FRANCE

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
FRANCE

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.3) **Activité principale**

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de biomasse et situées en France métropolitaine continentale.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**

Travaux

Code NUTS

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**

Le plan d'action en faveur des énergies renouvelables de la France prévoit de porter à au moins 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020, grâce à une augmentation de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de la production annuelle d'énergie renouvelable.

Afin de répondre à ces objectifs, le système de soutien au développement de l'électricité produite à partir de biomasse est basé sur un système de tarifs d'achat pour les projets de moins de 500 kW_e (méthanisation) et sur un système d'appels d'offres pour les projets de plus de 300 kW_e (bois énergie) et de plus de 500 kW_e (méthanisation).

Le présent appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'installations situées en France métropolitaine continentale utilisant des techniques de combustion (bois énergie) ou de méthanisation, pour une puissance cumulée de 180 MW.

Cette capacité de 180 MW est répartie en deux familles d'installations décrites ci-dessous:

1. Première famille: cogénération à haut rendement bois énergie (150 MW).

Installations de puissance supérieure ou égale à 0,3 MWe et inférieure ou égale à 25 MWe.

Puissance appelée: 50 MWe par an pendant trois ans, soit 150 MWe au total.

Sur ces 50 MWe/an, 10 MWe sont réservés à des petits projets de moins de 0,3 MWe.

2. Deuxième famille: méthanisation (30 MW).

Installations de puissance supérieure ou égale à 0,5 MWe et inférieure ou égale à 5 MWe Puissance appelée: 10 MWe par an pendant trois ans, soit 30 MWe au total.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

09300000

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non

II.1.8) **Lots**

Division en lots: non

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Information sur les options**

II.2.3) **Reconduction**

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions relatives au contrat**
- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**
La section III est non applicable. Se référer au cahier des charges qui sera disponible sur le site Internet de la Commission de régulation de l'énergie (<http://www.cre.fr>) ou envoyé gratuitement sur demande écrite adressée à la CRE (15 rue Pasquier — 75379 Paris Cedex 08 — France).
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
- III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non
- III.2) **Conditions de participation**
- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
- III.2.2) **Capacité économique et financière**
- III.2.3) **Capacité technique**
- III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**
- III.3) **Conditions propres aux marchés de services**
- III.3.1) **Information relative à la profession**
- III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

- IV.1) **Type de procédure**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
- IV.2) **Critères d'attribution**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif
- IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non
- IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**
Documents payants: non
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
22.8.2016 - 14:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: non

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**

Peut participer à cet appel d'offres toute personne exploitant ou désirant construire ou exploiter une unité de production.

Conformément à l'article 8 de la Directive 2009/72/CE du Parlement européen et du Conseil du 13.7.2009 et aux articles L.311-10 à L.311-13-6 du code de l'énergie, l'appel d'offres sera mis en œuvre par la commission de régulation de l'énergie. L'appel d'offres sera réalisé selon la procédure dite «ordinaire» décrite aux articles R.311-22 à R.311-29 du code de l'énergie relatifs à la procédure d'appel d'offres pour les installations de production d'électricité. En application des articles précités, le cahier des charges définitivement arrêté sera disponible le 15.2.2016 sur le site internet de la Commission de régulation de l'énergie (<http://www.cre.fr>) ou envoyé gratuitement sur demande écrite adressée à la CRE (15 rue Pasquier, 75379 Paris Cedex 08, France).

Le candidat doit envoyer ou déposer son dossier de candidature avant le 16.8.2016 à 14:00 h à l'adresse suivante:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75 379 Paris Cedex 08.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

12.2.2016